



Un montant de 110 000 \$ disponible pour la restauration de bâtiments patrimoniaux

Rivière-du-Loup, le 6 février 2025 – Vous possédez un bâtiment à valeur patrimoniale élevée et planifiez lui redonner une nouvelle jeunesse cette année? Vous pourriez obtenir un coup de pouce financier. Avec un montant de 110 000 \$ à attribuer, la Ville de Rivière-du-Loup lance un appel de projets dans le cadre de son programme d'aide à la restauration patrimoniale.

Les propriétaires ont jusqu'au **10 mars prochain** pour déposer leur demande de soutien financier en téléchargeant le formulaire au VilleRDL.ca (onglet Services aux citoyens/Programmes). Il leur est recommandé de s'assurer au préalable de la valeur patrimoniale de leur bâtiment et de l'admissibilité de leur projet auprès du Service du développement territorial à urbanisme@villerdL.ca ou au 418 867-6699.

Financé avec l'aide du ministère de la Culture et des Communications du Québec, ce programme vise à soutenir les propriétaires dans la restauration des toitures, des fenêtres, des portes anciennes ainsi que des éléments caractéristiques de leurs bâtiments. Le montant des subventions accordées couvrira de 60 % à 75 % des dépenses admissibles par projet, jusqu'à un plafond de 50 000 \$.

Depuis 2016, plus de 40 projets de restauration ont été soutenus et un montant de plus de 800 000 \$ a été investi pour appuyer les propriétaires de maisons anciennes. L'entente triennale 2022-2024 affiche toujours un solde, qui doit absolument être dépensé en 2025. En fonction des annonces gouvernementales, une nouvelle entente devrait permettre l'octroi de fonds supplémentaires au cours des prochains mois.

- 30 -

Source : Julie Martin
Gestionnaire aux programmes culturels et patrimoniaux

Pour information : Laura Martin, conseillère
Service des communications
418 867-6714